en liasse in on le set pour

n nomrejtérées érations. ins l'eau corce eft produire on peut s, toutes ner beauusliere du chanvre de prenttre dans rs jours, i fans la le espece ger de sa

e bat enis les fils
infi prétiers d'épar cette
uerir des
comme le

féranceur fent alors ranceur le pouffiere ivre ainsi préparé préparée donne une matiere fine, blanche et douce, dont on peut faire en le cardant une ouatte qui vaut mieux que les ouattes ordinaires; on peut même en la filant en faire de très bon fil.

Loriqu'on forme ce qu'on apelle une queue de chanvre, on met toutes les pattes d'un côté et cette extrêmité s'appelle la tête, l'autre extremité qu'on appelle le bout ou la pointe n'étant composé que de brins délies ne peut être aussi grosse que la tête. On juge que le chanvre est bon quand cette queue va en diminuant uniformement de la tête à la pointe, et qu'elle est encore bien garnie au trois quarts de sa longueur; ensin on regarde comme le meilleur chanvre celui qui est sin, moelieux, souple, doux au toucher et dissicile à rompre.

COPIE de l'Ordre ou Déclaration de Son-Excellence le Gouverneur - Général, qui encourage la Culture du Chanvre, &c.&c.

Chateau st. Louis dans la Ville de Québec le 2 Mars 1790.

Son Excellence le très Honorable

GUY LORD DORCHESTER,

EN CONSEIL.

L'Encouragement de la Culture du Chanvre dans cette Province, etant avantageux, Son Excellence, de l'avis du Conseil, ORDONNE ET DECLARE par ces présentes que tout Chanvre du produit de cette Province, qui sera offert pour être vendu dans l'une ou l'autre des Villes de Québec ou de Montréal, sera acheté pour le compte du Gouvernement, suivant les prix ci-dessous, savoir,—Chaque Tonneau* de la prémière qualité semblable à celle distinguée

^{*}Un Tonneau confiste en 20 Quintaux Anglois, chaque quintal égal à 104 livres Françoises.